



NIF : 809597008 2v

AGENCE DE MATAM

Facture N° 5.20220106307

Original

SOUMAH Almamy(M T-Solutions)

Lanseboundji no tél: 623-64-64-55

Matam

Conakry

Références : Centre N° 7 Abonnement N° 5.14516.04 Tournée N° 716 Ordre: 2.13

87/33/00/03/04/09/11/12 N°vert 119

Période	Compteur	Index		Volume (m3)		Prix Unitaire	Montant	
		Calibre	Ancien	Nouveau	Estimé			Facturé
Janvier 2022					47	47		
Forfait estimé sur la base des consommations antérieures								
					Tranche 1	7	750	5 250
					Tranche 2	23	2 650	60 950
					Tranche 3	17	4 080	69 360
Montant HT								135 560
TVA (Franchise TVA 40 000 Taux 0,18)								17 201
Montant TTC								152 761

Date Limite de Paiement : 07/02/2022

Pour Le Paiement via Orange Money, le N° Abonné est : **051451604**

TAPER : * 144 * 4 * 3 * 1 * 051451604 # et suivre les instructions

Cas de relève: Branchement Sans Compteur

Passé la date limite de paiement, il sera appliqué une pénalité de retard de 10%.

Le non paiement des factures exigibles nous obligerait à interrompre la fourniture d'eau, cette facture tenant lieu de préavis.

Le Règlement des factures doit se faire uniquement en nos bureaux et non par l'intermédiaire de nos agents.

Pour tout problème, veuillez nous contacter à l'agence de Matam, BP 150 - Conakry Tél: 657330040

Relevé de Compte au 19/01/22

Références : Centre N° 7 Abonnement N° 5.14516.04 Tournée N° 716 Ordre: 2.13

SOUMAH Almamy(M T-Solutions) Lanseboundji no tél: 623-64-64-55 Matam Conakry	Factures Impayées	Période	Date Limite	TTC	Pénalité	Avoir Commercial	Montant à Devoir
	5.20220106307	202201	07/02/22	152 761			152 761
Sauf erreur ou omission de notre part; Vous êtes redevable de la somme de							152 761